



AFFICHÉ LE

9 AVRIL 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SATURNIN
DU LUNDI 8 AVRIL 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION N°1/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI DE CHARGÉ DE PROJETS

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°2/AG : DÉLIBÉRATION INSTAURANT UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE POUR CERTAINS AGENTS PUBLICS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE PAR 17 VOIX POUR ET 1 CONTRE

DÉLIBÉRATION N°3/AG : DÉLIBÉRATION MODIFIANT LE RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P.)

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°4/AG : DÉLIBÉRATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL (1607 H)

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°5/AG: DÉLIBÉRATION ADOPTANT LA CONVENTION D'ACQUISITION, D'INSTALLATION DE MAINTENANCE ET DE MISE A DISPOSITION DE VIDÉO-PROTECTION LE MANS MÉTROPOLE

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°6/AG : TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE DE LA PUBLICITÉ AU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE MANS MÉTROPOLE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

FINANCES

DÉLIBÉRATION N° 1/FINANCE : EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSÉ PAR M. MARTIN RECEVEUR PRINCIPAL POUR L'ANNÉE 2023

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°2/FINANCE : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°3/FINANCE : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

Résultat à affecter : 1 568 373,78 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

Réserve d'investissement (R 1068) : 491 038,60 €

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°4/FINANCE : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉLIBÉRATION N°5/FINANCE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Pas d'augmentation des taux pour 2024. Les taux sont ainsi définis

↳ Taxe foncière propriété bâtie	29,93 %
↳ Taxe foncière propriété non bâtie	16,61 %
↳ Taxe d'habitation	10,73 %

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

DÉLIBÉRATION N°1/URBA : VENTE DE LA PARCELLE ZP 456 SITUÉE RUE DE VILLENEUVE D'UNE SUPERFICIE de 2 040 m² A LA SOCIÉTÉ DATAGREX

EXAMINÉE LE 8 AVRIL 2024

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS